

**MODULE 4 : EDUCATION EN
SITUATIONS D'URGENCE**

INTRODUCTION DU MODULE 4

Le Burkina Faso est un pays régulièrement affecté par différents types de catastrophes naturelles et de crises humanitaires dont l'impact croît au fil du temps et rend les populations surtout les enfants plus vulnérables.

A titre d'exemple, les inondations de 2009 ont touché 11 des treize régions que compte le pays, avec un bilan de 119.356 sinistrés, 46 morts, 63 blessés et un disparu. Le coût des dommages a été évalué à environ 46 milliards de Francs CFA (102 millions de dollars US) et les besoins pour la reconstruction à 266 milliards de Francs CFA (120 millions de dollars US).

Compte tenu de cette grande vulnérabilité du pays face aux risques de catastrophes d'origines naturelle et anthropique, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a initié un certain nombre d'actions en vue de réduire ces risques et se préparer aux urgences.

C'est dans ce cadre que le Burkina Faso, partie prenante au Cadre d'Action de Hyōgo (CAH) 2005-2015 s'est doté de capacités importantes au niveau législatif, institutionnel, de planification à la réponse, ainsi qu'au niveau des compétences techniques. Ceci est témoigné par l'adoption de politiques et législations. Au titre des politiques, il y a la Politique nationale de Protection civile, la Stratégie nationale de Prévention et de Gestion des Risques et Catastrophes au Burkina Faso et le Plan d'Action National pour le Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques et la Préparation à la Réponse aux Urgences (CADRI) au Burkina Faso. Comme législations, on note la Loi n 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes, le Décret 2009/601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attribution et fonctionnement du CONASUR et les Textes créant et organisant les plans ORSEC.

L'accès à l'éducation pendant ces situations d'urgence n'est pas seulement un droit fondamental mais aussi un important outil de protection pour les enfants qui sont exposés à des risques physiques et psychologiques. L'éducation en situations d'urgence et l'appui psychosocial des apprenants affectés par les conflits et les catastrophes naturelles contribuent à leur développement social, émotionnel, cognitif et physique et facilitent leur accès à des services intégrés.

Au vu de l'importance de l'éducation en situations d'urgence, il sera donc pertinent, d'intégrer ces thématiques au niveau du système éducationnel et dans la formation des enseignants, ainsi que la mise en place de mesures de prévention, de préparation et de réponse dans les écoles.

Il importe alors de renforcer les compétences des acteurs de l'éducation en matière d'éducation en situations d'urgence et d'appui psychosocial des apprenants en cas de catastrophes ou de crises humanitaires.

C'est pourquoi l'élaboration du présent module s'avère une nécessité impérieuse comme base de données et outil de pilotage pour les acteurs des Ecoles de Qualité Amies des Enfants (EQAmE). De manière synoptique et opérationnelle le module est prévu pour s'articuler autour de deux grandes unités :

- unité 1 : l'analyse, la prévention et la gestion des risques et catastrophes affectant les structures éducatives ;
- unité 2 : l'appui psychosocial.

UNITE I : L'ANALYSE, LA PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES AFFECTANT LES STRUCTURES EDUCATIVES

Objectif général

Renforcer les compétences des enseignants à l'analyse, la prévention et la gestion des risques et catastrophes affectant les structures éducatives.

Objectifs spécifiques

- Clarifier les concepts clés relatifs à l'éducation en situation d'urgence.
- Identifier la typologie et les causes des risques et catastrophes et de conflits dans l'environnement scolaire.
- Décrire la vulnérabilité de l'environnement scolaire face aux risques et catastrophes et de conflits.
- Déterminer le rôle et la place de l'éducation en situations d'urgence.
- Développer des stratégies de prévention, de mitigation, de préparation et de gestion des situations d'urgence.
- Habilitier les enfants et les autres membres de la communauté éducative à participer aux activités de prévention, de mitigation, de préparation et de réponse dans le cadre de l'éducation en situations d'urgence.

Plan de formation

Introduction

- Elucidation conceptuelle
- Typologie des risques et catastrophes et leurs causes.
- Effets des risques et catastrophes sur le système éducatif.
- Rôle et place de l'éducation en situation d'urgence.
- Stratégies de prévention, de mitigation, de préparation et de réponse des situations d'urgence.

Conclusion

Pré-test

1. Définir les concepts suivants : une catastrophe, un danger, une situation d'urgence.
2. Citez les différents types de catastrophes.
3. Enumérez les effets des catastrophes et des conflits sur les apprenants.
4. Donnez l'importance de l'éducation en situations d'urgence.
5. Citez des mesures de prévention des situations d'urgence.

INTRODUCTION

L'éducation en situations d'urgence joue un rôle crucial en aidant la communauté éducative sinistrée en particulier l'enfant à s'adapter à sa situation grâce à l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles, essentielles à sa survie et à réinstaurer dans son existence un semblant de normalité.

Les situations d'urgence ont des conséquences multiples sur le système éducatif. En effet, elles engendrent des effets négatifs tant au niveau des infrastructures, des enseignants, des apprenants que de la qualité des enseignements/ apprentissages.

Cependant, il est constaté l'insuffisance de compétences de la communauté éducative à l'élaboration de mesures de prévention, mitigation, préparation et gestion des risques de catastrophe au niveau des structures éducatives . D'où la nécessité de les développer.

I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

1.1. catastrophe

Une catastrophe est une « interruption grave du fonctionnement d'une société causant des pertes humaines, matérielles ou environnementales que la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources. Les catastrophes sont souvent classées en fonction de la rapidité avec laquelle elles surviennent (soudaine ou lente), ou selon leur origine (naturelle ou humaine) ».

1.2. Danger/Aléa

C'est un événement naturel ou causé par l'homme risquant de déclencher une catastrophe (ex. tremblement de terre, glissement de terrain, inondation, éruption volcanique, tsunami, sécheresse, crise économique, guerre).

1.3. Vulnérabilité

C'est la situation dans laquelle les personnes et les choses sont susceptibles d'être endommagées par un danger. Par conséquent, la vulnérabilité d'une personne ou d'un groupe dépend de sa capacité à anticiper, faire face, résister et se remettre de l'impact d'un danger.

1.4. Risque

Le risque est la probabilité qu'une catastrophe arrive à un groupe particulier de personnes – il peut être estimé par la fréquence et la gravité d'un danger quand il est combiné à la vulnérabilité et à la capacité des gens à y faire face.

Le risque peut donc être exprimé de la façon suivante :

$$\text{Risque} = \text{Danger} \times \text{Vulnérabilité}$$

1.5. Prévention des risques et catastrophes

C'est l'ensemble des actions qui permettent d'éviter complètement l'impact négatif des risques.

1.6. Mitigation

C'est l'ensemble des actions qui permettent de réduire l'impact négatif des risques.

1.7. Préparation

C'est l'ensemble des actions mises en œuvre en amont qui permettent d'apporter une réponse en temps opportun lorsque l'urgence se déclenche.

1.8. Une situation d'urgence

C'est un événement ou une série d'évènements qui représentent une menace sérieuse pour la santé, la sûreté, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou

d'un groupe important de personnes, en général sur une zone géographique importante. Les conflits armés, les épidémies, la famine, les catastrophes naturelles ou les crises économiques peuvent conduire à une situation d'urgence humanitaire.

1.9. L'éducation en situations d'urgence

C'est la fourniture d'une éducation de qualité qui satisfait les besoins des populations touchées par les urgences en matière de protection physique, de soutien psychosocial, de développement de connaissances et qui peut à la fois sauver des vies et garantir la survie.

1.10. La résilience

C'est la capacité d'une personne à faire face aux défis et aux difficultés, à restaurer et à préserver un nouvel équilibre lorsque l'ancien est remis en question ou détruit. Elle est souvent décrite comme la capacité à se rétablir.

II. TYPOLOGIE ET CAUSES DES RISQUES ET CATASTROPHES

En général, on distingue trois types de catastrophes :

- les catastrophes naturelles comme les ouragans, les séismes, les tsunamis, les sécheresses, les cyclones, les épidémies et les inondations ;
- les catastrophes provoquées par l'homme, comme les conflits, la guerre, l'occupation, les crises économiques ;
- les catastrophes complexes qui associent les catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme.

Au Burkina Faso, le système éducatif est confronté à deux (02) catégories de risques de catastrophes :

2.1. Risques majeurs et récurrents

Les risques d'inondation et d'insécurité alimentaire, en raison de leur fréquence et intensité, constituent les risques majeurs et récurrents pour le système éducatif. En effet, les inondations causées par de fortes pluies et les vents violents affectent les infrastructures du système, pouvant alors nécessiter une réponse rapide. De même, l'insécurité alimentaire, qui est souvent étroitement liée au risque de sécheresse, est un risque chronique qui impacte considérablement le bon fonctionnement de l'apprentissage.

2.2. Risques secondaires

Au titre des risques secondaires pouvant affecter le système éducatif on peut retenir ce qui suit :

- **les déplacements de populations** causés par des situations d'urgence ou de précarité chronique, telles que les inondations, les sécheresses, les conflits violents internes ;
- **les conflits et les violences internes** causés par l'intégration de populations rapatriées/déplacées, les conflits fonciers, ... ;
- **les épidémies causées** par la promiscuité (regroupement, concentration de population), l'absence de systèmes d'assainissement, l'ignorance des règles élémentaires d'hygiène (manque d'instruction) ;
- **les attentats terroristes** dus à l'extrémisme religieux, les conflits politiques, ... ;
- **les relations d'interdépendance entre les risques** : C'est la combinaison possible des risques suscités : inondations- insécurité alimentaire- déplacement de populations- conflits, ...

III. EFFETS DES CATASTROPHES SUR LE SYSTEME EDUCATIF

Les situations d'urgence occasionnent des impacts majeurs sur les structures éducatives, les apprenants et les enseignants.

3.1. Au niveau de l'Accès

- Les établissements scolaires peuvent être fermés à cause de l'insécurité, détruits ou endommagés.
- Les établissements scolaires peuvent être utilisés comme abris improvisés pour les victimes ou sinistrés.
- Les équipements, les livres et les archives de l'éducation peuvent être endommagés.
- Certains groupes en situations de conflit peuvent se voir refuser l'accès à l'éducation soit par des préjugés ou des menaces.

3.2. Au niveau de la Qualité de l'éducation

- La gestion, la coordination et le suivi des programmes d'éducation peuvent être problématiques dans des situations de catastrophes complexes.
- Le programme scolaire et/ou les méthodes d'enseignement de l'école peuvent exacerber les préjugés ou les divisions de certains groupes.
- Une éducation de qualité peut être difficile si les enseignants formés ont quitté la zone de catastrophe/conflit et sont remplacés par des enseignants non formés venant de la communauté ou par des parents.
- Le matériel pédagogique peut être insuffisant ou inexistant.
- Les classes peuvent être surchargées par l'arrivée de nouveaux élèves.
- Le mauvais état sanitaire et nutritionnel des enfants peut affecter leur rendement scolaire avec des conséquences sur le développement intellectuel et psychoaffectif.
- Les systèmes de gestion ne fonctionnent plus, par exemple le paiement des salaires, la supervision ou l'inspection des enseignants, la formation initiale et continue, etc.

3.3. Au niveau des enseignants

Les enseignants peuvent :

- être la cible de violence politique ou être forcés à faire de l'endoctrinement politique ;
- être victimes de sinistre ou de violence ;
- souffrir de traumatismes physiques et émotionnels ;
- être contraints à abandonner leurs postes de travail ; etc.

3.4. Au niveau des apprenants

- Enfants et jeunes négligés, vulnérables à la violence, à la délinquance, à la prostitution, à la malnutrition et à l'exploitation.
- Impacts psychosociaux aggravés par le manque de lieux sûrs et de relations avec leurs pairs.
- Risque de déscolarisation.
- Décès d'enfants, des parents, des proches.
- Disparition du soutien familial et communautaire.
- Accès limités ou nuls aux équipements et services sociaux de base.

IV. IMPORTANCE DE L'EDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE

4.1. L'éducation comme droit fondamental

L'éducation est un droit pour toute personne humaine comme le stipule la charte des droits de l'homme et des libertés publiques. Ce droit est aussi inscrit dans plusieurs conventions et de documents internationaux.

4.2. L'éducation comme mesure de protection

L'éducation en situations d'urgence peut à la fois sauver des vies et aider à vivre. Elle peut sauver des vies en protégeant ses bénéficiaires de l'exploitation ou de la maltraitance et en diffusant des messages de survie à propos de graves questions d'actualité, comme les mines terrestres ou la prévention du VIH/SIDA.

4.3. L'éducation comme soutien psychologique

L'éducation en situations d'urgence aide à vivre en apportant la stabilité et l'espoir en l'avenir, tout particulièrement aux enfants et aux adolescents. Elle aide à se remettre d'expériences douloureuses, à acquérir des compétences et à contribuer à la résolution des conflits, ainsi qu'à la construction de la paix.

V. STRATEGIES DE PREVENTION, DE MITIGATION ET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

5.1. L'évaluation initiale

L'évaluation initiale consistera à définir les stratégies de gestion des risques. Pour une meilleure stratégie de prévention et de mitigation, il convient que l'enseignant en collaboration avec les parents et les apprenants, identifie : les catastrophes récurrentes de la localité, le niveau de vulnérabilité de la population, les différents points de vulnérabilité de la structure éducative.

Chaque structure éducative préparera une cartographie des risques illustrant les menaces potentielles et mettant en évidence les facteurs de vulnérabilité auxquels elle est exposée.

5.2. Exemple de stratégies pour la prévention et la mitigation

N°	Risques	Mesures de prévention	Mesures de Mitigation
1	Pluies et vents violents (tornades)	<ul style="list-style-type: none">- Choix judicieux des sites d'implantation des établissements;- Respect des normes de construction des infrastructures;	<ul style="list-style-type: none">- Prévoir des canaux d'évacuation des eaux de pluie;- Sensibiliser la communauté éducative sur la conduite à tenir en cas d'inondation, vents violents;- Formation en secourisme pour les situations d'urgence;- Apprendre à lire la météo.- Réparer les fissures et les toitures défectueuses

2	Sécheresse et insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'éducation environnementale; - Cultiver l'écocitoyenneté; - Promouvoir les activités pratiques de production (champs et jardins scolaires, élevage, métiers d'artisanat) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place génératrice de revenus; - Doter les écoles en vivres pour les cantines scolaires
3	Déplacement de populations	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la non- violence et la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les enfants en sketches et en théâtres sur la conduite à tenir en cas de déplacement ; - Identifier des sites d'accueil
4	Conflits et violences internes	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la non- violence et la cohésion sociale; - Enseigner l'éducation civique et morale 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les enfants en sketches et en théâtres sur les effets pervers des conflits et violences internes
5	Epidémie	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les campagnes de vaccination sur les maladies à potentiel épidémiques ; - -Mettre en place des points d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'observation des règles d'hygiène et d'assainissement ; - Former les enfants en sketches et en théâtres sur les effets pervers des épidémies
6	Extrémisme violent et terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de la bonne gouvernance et de la justice sociale ; - Enseigner l'éducation civique et morale 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les enfants en sketches et en théâtres sur effets pervers de l'extrémisme violent et terrorisme

5.3. Stratégies de préparation et de réponse

N°	RISQUES	PREPARATION	REPONSE
1.	Pluies et vents violents	<ul style="list-style-type: none"> - Elever des digues (par exemple avec des sacs de sable) - Dégager les passages d'eau. - Conserver le matériel d'enseignement dans des lieux sûrs. - Réparer les fissures et les toitures défailantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds d'intervention d'urgence avec procédures simplifiées - demander des moyens exceptionnels via le CONASUR et mobiliser des partenaires si ampleur catastrophique - réparer les dégâts sur les infrastructures - Remplacer les équipements mobiliers et les matériels scolaires perdus ou endommagés
2.	Sécheresse et insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des stocks de sécurité. - Collecter des vivres. - Sécuriser le stock. - Curer les puits à la période indiquée. - Mettre en place un dispositif d'approvisionnement et de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de l'Etat destinés aux cantines scolaires pour cibler les zones à risque et la période critique. - Distribuer des repas scolaires.

3.	Déplacements des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sites potentiels d'accueil ; - Préparer les sites d'accueil et leurs équipements ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les aptitudes des enseignants et des élèves à s'adapter aux situations de catastrophes ou de crises humanitaires pré-positionnement des matériels et équipements scolaires. - Demander des moyens exceptionnels via le CONASUR et mobiliser des partenaires si de grande ampleur. - Offrir toutes les garanties de sécurité et de protection des enfants - Organiser l'accompagnement des élèves par des adultes de la communauté.
4.	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits et violences internes - Extrémisme violent et terrorisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des modules d'éducation à la paix. - Diffuser des messages en lien avec la situation. - Adopter des comportements favorables à l'éducation pour la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les enfants à la citoyenneté responsable, à l'esprit de tolérance de paix, de genre et de solidarité en vue d'une cohabitation pacifique. - Informer l'administration. - Organiser une prise en charge psychosociale des victimes. - Aucune punition corporelle ne sera infligée, ni évoquée.
5.	Epidémie	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager la fermeture de l'école. - Acquérir des trousse de premiers soins. - Sensibiliser les apprenants et communautés à l'application des mesures d'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> - Placarder des affiches ou distribuer des fascicules en coopération avec le Ministère de la Santé. - Fermeture de l'école.
6.	Tous les risques		<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un code de conduite des élèves en cas de catastrophes et le simuler. - Mettre en place un dispositif de surveillance et d'alerte précoce en milieu scolaire. - Développer les aptitudes des enseignants et des élèves à s'adapter aux situations de catastrophes ou de crises humanitaires. - Proposer des offres éducatives couvrant tous les niveaux. - Inclure tous les enfants.

5.4. La participation de la communauté

Pour parvenir à une mise en œuvre effective des stratégies de prévention, mitigation, préparation et de réponse des situations d'urgence, il faut être à l'écoute de la communauté et susciter sa participation active à toutes les étapes du processus.

Pour la prévention, mitigation et préparation la contribution de la communauté est primordiale dans la mesure où elle constitue une source importante de données sur l'historique des risques majeurs de catastrophes dans la localité, la vulnérabilité et le niveau de résilience de la population et constitue un soutien (financier, main d'œuvre, psychologique,) pour la prévention et la gestion des situations d'urgence.

La participation communautaire peut contribuer à améliorer la communication entre les intervenants, à mobiliser des ressources supplémentaires, à résoudre les problèmes de sécurité et à favoriser la participation des groupes marginalisés

5.5. Rôle des apprenants

A toutes les étapes de l'analyse de la situation et de la gestion de l'éducation en situation d'urgence, il est souhaitable que les apprenants soient impliqués. Les enfants recevront un enseignement sur les pratiques susceptibles de les aider à se protéger, ainsi qu'à protéger les autres enfants de leur communauté. Cet enseignement mettra l'accent sur l'attitude constructive qu'ils peuvent adopter et les changements positifs qu'ils peuvent susciter.

Dans le cadre des mesures de prévention, de mitigation et de préparation dans les EQAmE, la participation des apprenants peut se faire à travers la mise en place de sous-club éducation en situations d'urgence. Ce sous club sera outillé pour mener des activités et diffuser des messages sur les thèmes de prévention, de mitigation et de préparation aux catastrophes et aux conflits à travers des activités artistiques, culturelles et sportives, des Projets d'école, fresques murales, théâtre participatif ou théâtre forum.

CONCLUSION

Le système éducatif burkinabè est vulnérable aux conflits et aux catastrophes naturelles qui affaiblissent l'accès, l'équité, la qualité et la gestion des écoles. Ces catastrophes provoquent la défection des enseignants ainsi que la déperdition scolaire.

Alors, dans l'intérêt du développement de la résilience, il convient d'institutionnaliser la réduction des risques de catastrophes et de conflits dans les curricula et d'intégrer dans les programmes éducatifs formels et non formels, les stratégies de prévention et d'atténuation de ces risques dans les structures éducatives.

POST-TEST

1. Définir les concepts suivants : une catastrophe, un danger, une situation d'urgence
2. Citez les différents types de catastrophes.
3. Enumérez les effets des catastrophes et des conflits sur les apprenants.
4. Donnez l'importance de l'éducation en situations d'urgence.
5. Citez des mesures de prévention des situations d'urgence.

REPONSES ATTENDUES

1. **Une catastrophe** est une « interruption grave du fonctionnement d'une société causant des pertes humaines, matérielles ou environnementales que la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources. Les catastrophes sont souvent classées en fonction de la rapidité avec laquelle elles surviennent (soudaine ou lente), ou selon leur origine (naturelle ou humaine) ».

- **Un danger** est un événement physique ou causé par l'homme risquant de déclencher une catastrophe (ex. tremblement de terre, glissement de terrain, inondation, éruption volcanique, tsunami, sécheresse, crise économique, guerre).
 - **Une situation d'urgence**
 - C'est un évènement ou une série d'évènements qui représentent une menace sérieuse pour la santé, la sûreté, la sécurité ou le bien-être d'une communauté ou d'un groupe important de personnes, en général sur une zone géographique importante. Les conflits armés, les épidémies, la famine, les catastrophes naturelles ou les crises économiques peuvent conduire à une situation d'urgence humanitaire.
- 2.** On distingue :
- les catastrophes naturelles comme les ouragans, les séismes, les tsunamis, les sécheresses, les cyclones, les épidémies et les inondations ;
 - les catastrophes provoquées par l'homme, comme les conflits, la guerre, l'occupation, les crises économiques ;
 - les catastrophes complexes qui associent les catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme ;
- 3.** Les situations d'urgence occasionnent des impacts majeurs sur les apprenants :
- apprenants et jeunes négligés, vulnérables à la violence, à la délinquance, à la prostitution, à la malnutrition et à l'exploitation ;
 - risque de déscolarisation ;
 - décès des apprenants, des parents, des proches ;
 - disparition du soutien familial et communautaire ;
 - compromission de l'avenir ;
 - etc.
- 4.** L'éducation est une intervention prioritaire. Elle est :
- un droit fondamental pour tous ;
 - une mesure de protection de l'enfant ;
 - un soutien psychologique à l'enfant
- 5.** Respecter les normes de construction des infrastructures.
- Choisir judicieusement les sites d'implantation des établissements.
 - Promouvoir l'éducation environnementale.
 - Cultiver l'écocitoyenneté.
 - Promouvoir la bonne gouvernance et de la justice sociale.
 - Enseigner l'éducation civique et morale.
 - Promouvoir les activités pratiques de production (champs et jardins scolaires, élevage, métiers d'artisanat)
 - Promouvoir les campagnes de vaccination sur les maladies à potentiel épidémiques.
 - Mettre en place des points d'eau potable.